



Contrat de travail qui doit me commandé

Par **Maartine**, le **28/02/2016** à **10:06**

Bonjour je suis embauché en contrat indéterminée dans un restaurant je fais le ménage et c'est un couple qui m'embauche mais il n'y a que la signature de cette femme sur le contrat de travail c'est à qui de commandé. car c'est lui qui me commande merci pour réponse

Par **jos38**, le **28/02/2016** à **13:05**

bonjour. vous avez été embauchée pour faire le ménage dans ce restaurant. si c'est le mari qui en est propriétaire (avec ou sans sa femme), il est normal qu'il vous dise quoi faire

Par **alterego**, le **28/02/2016** à **14:17**

Bonjour, Vous avez été embauchée dans une petite entreprise familiale, individuelle ou petite société. Peu importe qui de lui ou d'elle vous "commande" en ce qui concerne ce pour quoi vous l'avez été. Le contrat porte la signature de l'épouse parce que c'est elle qui est probablement déclarée, auprès du RCS, gérer l'entreprise. Point sur lequel ils n'ont pas à vous rendre de compte. Cordialement